

VALSONNE - CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2022

Le conseil municipal était réuni autour du Maire Patrick Bourrassaut vendredi 1^{er} juillet pour cette dernière séance avant la coupure estivale. Elle a commencé par un tour d'horizon sur les sujets d'actualité.

Le Maire résumait les échanges du Comité de suivi du Parc éolien du Beaujolais Vert organisé par EDF Renouvelables le 15 juin dernier. Concernant les mesures acoustiques, bien que l'ensemble des normes soient respectées et qu'aucune obligation ne lui soit faite, EDF Renouvelables a annoncé un bridage complémentaire des éoliennes le dimanche à partir de 11h. Par ailleurs, la barrière fermant l'accès au site a été réparée. Des poubelles seront installées par la COR sur le site de la Croix Carrel. Enfin, l'inauguration du parc éolien aura lieu le jeudi 29 septembre en fin de matinée.

Ensuite, Monsieur Jean-Yves Rosset, premier Maire-adjoint en charge des travaux effectuait un point sur l'aménagement de l'aire de loisirs. La salle hors sac est quasiment terminée. Le pump track et la balançoire sont opérationnels. La tyrolienne sera installée plus tard. Le site pourra être ouvert partiellement courant juillet, les plantations auront lieu à l'automne.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire ajoutait qu'après avoir obtenu le label « Terre de jeux 2024 » la commune de Valsonne bénéficiera d'une subvention de 22 295 € de l'Agence Nationale du Sport pour l'aménagement du pump track. Cette aide est liée au programme « 5000 équipements sportifs de proximité » accompagnant les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Dans la continuité de ce sujet, le conseil municipal attribuait une subvention de 150€ à l'association Val de Reins Cyclisme section BMX qui compte 5 pilotes Valsonnais dans ses effectifs et qui a été particulièrement impliquée dans la constitution du projet de pump track.

Le conseil décidait ensuite de répondre favorablement à la demande d'aide exceptionnelle de l'association des CATM du Val Soanan pour la réalisation d'un drapeau en hommage aux soldats des trois conflits du 20^{ème} siècle. Une subvention de 400€ a été attribuée.

Face à la forte augmentation du prix de la fourniture des repas de 0,30€ par le prestataire, le conseil a décidé de répercuter 0,20€ sur le prix de vente des tickets de cantine passant ainsi de 4€ à 4,20€ à compter du 8 juillet. Ce sujet a été l'occasion de faire le point sur la mise en place d'une dématérialisation des tickets de cantine qui pourrait être effective au 1^{er} janvier 2023.

Enfin, il a été rappelé que la commune recherche une ATSEM pour la prochaine rentrée scolaire suite à une demande de disponibilité pour 1 an.

La fin du conseil était consacrée au travail des autres commissions.

Celle en charge des travaux a réalisé la conception et les plantations dans le massif bordant la Place Neuve. Les demandes de devis pour l'aménagement de logements dans la bibliothèque sont en cours. La commission cadre de vie a effectué un recensement des bancs et poubelles. Un travail complémentaire sera réalisé pour en installer des complémentaires.

La réunion s'est terminée en fixant le prochain conseil municipal au vendredi 23 septembre à 20h30.